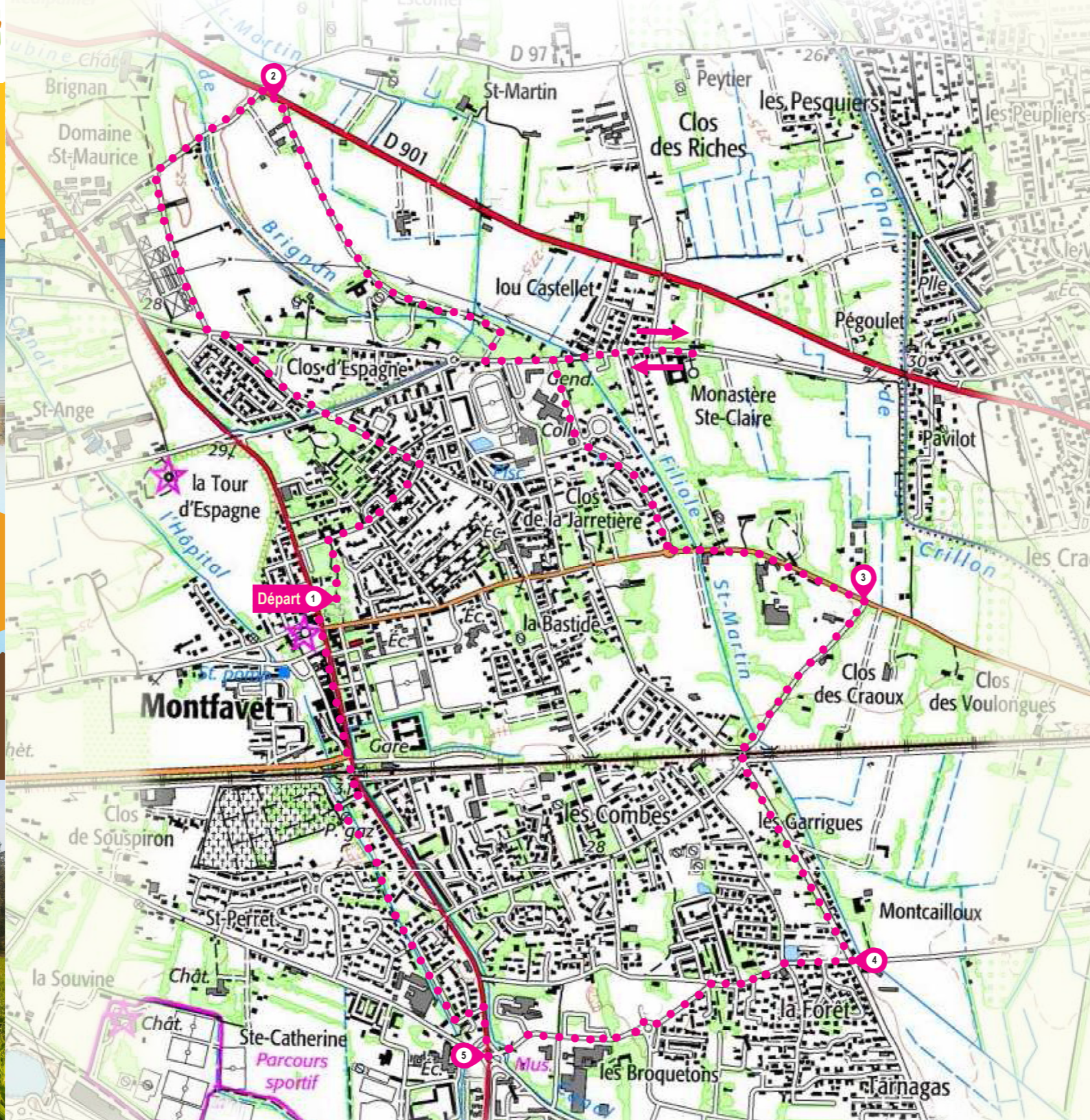


La ville d'Avignon, une mosaïque de richesses naturelles en ville comme à la campagne. C'est pour mieux connaître et mettre en valeur ses richesses naturelles et les espèces remarquables de son territoire, que la ville d'Avignon a réalisé son « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) accessible à tous les avignonnais. Cinq itinéraires thématiques vous permettront de découvrir ou de redécouvrir ces trésors : les richesses des rues et des jardins de l'intramuros, la continuité de la rencontre entre le Rhône et la Durance, les collines sèches et les prairies humides de Montfavet, la Barthélasse, plus grande île fluviale d'Europe et enfin la « ceinture verte » agricoli de la ville. Chacune de ces balades vous emmènera à découvrir la diversité et les spécificités de la faune et de la flore de chacun de nos territoires.



**Légende**  
 ●●● Parcours  
 Maison, bâtiment  
 Bâtiment agricole  
 Cours d'eau  
 Arrêt  
 Route goudronnée  
 chemin carrossable  
 chemin  
**LGV** Ligne à grande vitesse

**Distance parcourue : Env. 9 km**

**MONTFAVET : TERRITOIRE SEC ET PRAIRIES HUMIDES**  
 C'est un petit miracle qu'à la lisière de la zone urbanisée de Montfavet se soient maintenue de riches prairies dont le foin est fort prisé des éleveurs provençaux. C'est aux départ du Parc de la Cantonne, au débouché des immeubles du clos d'Espagne qu'un labyrinthe de canaux et de filioles (prises d'eau), bordé de platanes, que les prairies de Montfavet vous réserveront de belles surprises naturalistes jusqu'au pied de la colline de Mont de Vergues.

**CONSEILS**  
 Circuler à pied ou à vélo sur les berges du Rhône, être les témoins de l'évolution de la biodiversité, sillonner le territoire d'Avignon à la découverte des espèces protégées, est sans aucun doute une expérience passionnante et des plus agréables.

**NÉANMOINS QUELQUES RECOMMANDATIONS S'IMPOSENT.**

La balade est autorisée sur les itinéraires proposés, mais chaque randonneur se promène sous son entière responsabilité et il revient à chacun de s'équiper convenablement : des chaussures adaptées, de quoi se protéger contre les aléas climatiques, de l'eau, une carte IGN en complément du guide. Certaines balades sont à faire en famille, d'autres sont plus sportives et déconseillées aux plus jeunes. Certaines portions de sentiers sont des espaces partagés avec des véhicules motorisés. La prudence et des équipements voyants s'imposent en secteur concerné. De nombreux ouvrages (siphons, vannes...) ainsi qu'un fort courant justifient une attention particulière le long des berges du Rhône et des canaux. Respectez le travail des personnes qui entretiennent les canaux et le travail des agriculteurs : ne vous servez pas dans les champs ou sur les bords de chemin, restez sur les chemins, ne jetez rien dans le canal et respectez les animaux sauvages et d'élevage.

**Pas à pas...**

**DÉPART : Le parc de la Cantonne**

**ARRÊT 1 Montfavet et ses demeures bourgeoises**  
 Traverser le parc de la Cantonne et tourner à droite pour longer la rue Corot. Au bout de celle-ci, tourner à gauche pour emprunter le chemin des sœurs (ce chemin est en sens unique pour les véhicules motorisés). A l'intersection avec le chemin de la Prefette, rester prudent et traverser cette intersection pour emprunter la rue du colonel Beyne située en face. Tourner légèrement à gauche sur quelques mètres pour emprunter le chemin de la Verdière et prendre la première route à droite pour remonter l'allée Georges Alphandery. Au bout de l'allée Georges Alphandery tourner à droite pour longer l'allée des Chênes. Passer au dessus de la roubine de Brigan et continuer l'allée des chênes jusqu'à la D901 appelée la route de Morières. Juste avant la route de Morières, tourner à droite et emprunter le petit chemin en terre.

**ARRÊT 2 Les Foins de Montfavet**  
 Tourner à droite sur le chemin de la Tapy. Au bout du chemin de la Tapy, prendre à gauche et longer le chemin de la Verdière jusqu'au rond point. Possibilité de faire un aller-retour jusqu'au Monastère Saint-Claire. Au niveau du rond point, prendre l'Avenue Louis Bicheron sur la droite et longer le collège Public - Alphonse Tavan. Au prochain rond point, prendre la sortie de gauche pour admirer le magnifique cèdre. Puis revenir au rond point et prendre en face pour longer la rue Georges Chevalley. Au bout de celle-ci, tourner à gauche au rond point pour emprunter l'avenue Vertes Rives.

**ARRÊT 3 Une trame verte et bleue**  
 Tourner à droite pour emprunter le chemin des Près Verts et traverser la filiole Saint-Martin. Tourner à gauche quelques mètres le long du chemin de l'Onde et passer sous la voie de chemin de fer. Prendre à droite sur le chemin de la Roquette jusqu'à l'intersection avec le chemin des Broquetons.

**ARRÊT 4 Au pied du Mont de Vergues**  
 Au bout du chemin des Pêcheurs, tourner à droite pour emprunter le chemin de la Pro-jette. Tourner à gauche sur le chemin des vignes, longer l'école de la Barthélasse puis au niveau de l'intersection poursuivre à gauche sur le chemin des vignes. Prendre le premier chemin sur la gauche et emprunter le chemin des Vendanges.

**ARRÊT 5 Le canal de l'Hôpital**  
 Arrivé au carrefour, rester prudent et tourner à droite sur l'Avenue de Magnanarelles. Emprunter cette avenue puis prendre la rue à gauche appelée, rue du Canal de l'Hôpital. Trouver le petit chemin qui longe les berges du canal de l'Hôpital. Marquer un virage à droite et longer les berges du canal de l'Hôpital. Emprunter la passerelle à gauche et poursuivre le long des berges jusqu'au niveau du Cimetière. Tourner à droite jusqu'au cours Cardinal Bertrand de Montfavet. Tourner à gauche et remonter le cours jusqu'au parc de la Cantonne. Le parcours se termine au parc de la Cantonne.

**L'équipe de L'UNION APARE CME**  
 remercie les habitants du territoire pour leurs témoignages et leur accueil chaleureux. Un remerciement particulier aux membres des associations partenaires, pour leurs disponibilité et leurs réactivité, leur apport technique et leurs précieux appuis pour la réalisation de ces itinéraires, reflets de leur histoire et de leur attachement au territoire d'Avignon.

## ARRÊT 1

### Montfavit et ses demeures bourgeoises

En 1342, le Cardinal Bertrand de Montfavit, originaire de Montfavès en Quercy et proche du pape Jean XXII, acquiert un vaste domaine, entre campagne et forêt, sur lequel il fait bâtir église et abbaye. Il appelle le lieu « Bon Repos », et le territoire devient, quelques années plus tard, Montfavit.

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie et l'aristocratie d'Avignon s'installent à Montfavit où s'élèvent de belles maisons avec terrain afin de profiter du cadre bucolique des lieux. Le parc de la Cantonne fait partie de ces demeures que l'on nommait « château ».

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LA DEMEURE DE GEORGES ALPHANDÉRY, LES ABEILLES ET LE MIEL...

Issu d'une très vieille famille devenue propriétaire du Château Brignan, Georges Alphandéry, qui se déclarait autodidacte, a consacré sa vie aux recherches historiques, aux collections et à l'apiculture. Il édite la Gazette Apicole, revue scientifique dans laquelle il écrit pour les éleveurs d'abeilles et les producteurs de miel. Il consacre son temps à l'étude des abeilles et produit un miel réputé.

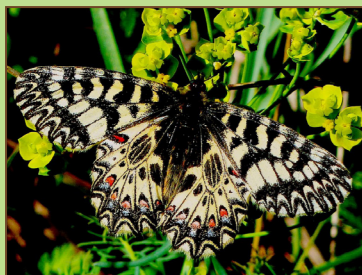


Onésime

## ARRÊT 2

### Les foins de Montfavit

Les prairies humides et les foins de Montfavit sont des habitats privilégiés pour de nombreuses espèces. La Diane, très beau papillon rare, menacé et protégé en France s'observe ici, grâce à la présence de l'Aristolochie. Cette plante qui pousse dans les prairies à tendance humide, constitue le support nécessaire à la reproduction de ce papillon et pour cause : ses chenilles ne peuvent s'alimenter que de cette seule et unique espèce ! Ces milieux sont également très appréciés de la Couleuvre de Montpellier, plus grand serpent d'Europe (jusqu'à 2,5 m) ou la Couleuvre à collier, reconnaissable à son double collier noir et blanc ou noir et jaune sur la nuque. Les couleuvres sont totalement inoffensives pour l'homme.



La Diane - ©Gilles Blanc



La Diane chenille - ©Gilles Blanc



La Couleuvre de Montpellier - Diego Delso

## ARRÊT 3

### Une trame verte et bleue

Le territoire de Montfavit bénéficie depuis plusieurs siècles, d'un important réseau de canaux qui irriguent des prés dont la principale production est le foin dit « de Montfavit ». Participant au maintien des berges, les platanes présents le long de ces canaux sont l'habitat des oiseaux dits cavernicoles (qui nichent dans des cavités naturelles). Certains oiseaux migrateurs viennent également s'installer dans les platanes pour l'été comme la Huppe fasciée. Elle est reconnaissable grâce à son long bec fin et arqué et à sa huppe rousse au bout noir. Elle va s'abriter dans d'anciens nids de Pics ou dans de simples fissures. Le Rollier d'Europe, aux mœurs similaires, ne passe pas inaperçu avec son magnifique plumage turquoise.



Le Rollier d'Europe  
©Artur Mikolajewski.



La Huppe fasciée  
©Gilles Blanc

## ZOOM SUR : La Chevêche d'Athéna (ou Chouette chevêche)

Présente toute l'année, la Chevêche d'Athéna, l'un des plus petits rapaces nocturnes de France, est reconnaissable à ses yeux dorés et à son plumage brun roux ponctué de tâches crème. Cette chouette est malheureusement en déclin dans toute l'Europe. Elle est principalement victime de la destruction de son habitat (abattage des arbres, disparition des prairies, des vergers et des haies) et de la diminution de ses proies (notamment des gros insectes) du fait de l'intensification des cultures.



Trebol-a

## ARRÊT 4

### Au pied du Mont de Vergues

La colline de Mont de Vergues, habitée dès l'époque préhistorique, a abrité un couvent au XI<sup>e</sup> siècle fondé par une certaine comtesse Oda. Le Mont de Vergues possédait également un château et une église (XII<sup>e</sup>). Depuis la loi de 1838 sur la protection des malades atteints de déficience psychologique, la colline est occupée par « un asile public d'aliénés convalescents », devenu Hôpital Psychiatrique puis Centre Hospitalier Spécialisé et, enfin, Hôpital.

Le Mont-de-Vergues est une colline méditerranéenne caractérisée par une garrigue à Chêne kermès, Ciste blanc, Thym et Romarin qui se mêle à une pinède à Pin d'Alep et une chênaie verte. Ce milieu est le territoire privilégié de la cigale, symbole du sud de la France. Une vingtaine d'espèces de cigales coexistent dans notre région, la Cigale de l'orne étant la plus répandue.



Ciste blanc  
Christian Ferrer

## ZOOM SUR : La Cigale de l'orne



La Cigale de l'orne - Christian Ferrer

Le « chant » caractéristique des cigales est réservé aux mâles car il permet d'attirer les femelles. Le son est émis par un organe spécialisé appelé « cymbale » situé au niveau de l'abdomen. Ce chant est donc appelé « cymbalisation ».

Aidé de ses muscles, la cigale va tirer sur cette fameuse cymbale qui va alors devenir concave et faire clic ! Quand elle relâche l'effort, la cymbale se remet au repos en faisant clac ! Ce qui donne le son « clic-clac » ! Elle va répéter ce mouvement à une fréquence de 300 à 900 fois par seconde.

## ARRÊT 5

### Le canal de l'Hôpital

L'histoire du canal de l'Hôpital débute avec celle de canal de la Durançole. Le Canal de la Durançole est le plus ancien des canaux de la Plaine d'Avignon-Montfavit. Il est construit pour bénéficier de la force motrice de l'eau de la Durance et alimenter 2 moulins. Le canal de la Durançole est racheté en 1546 par la Ville d'Avignon pour irriguer les terres agricoles de l'Hôpital Saine-Marthe et devient plus tard « canal de l'Hôpital-Durançole ». Ce canal a eu de multiples usages évoluant en fonction des besoins des territoires, des milieux, des enjeux et des hommes... Il est actuellement sous la gestion des « Canaux de la plaine d'Avignon ».

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LES AVANTAGES DE L'IRRIGATION GRAVITAIRE

L'irrigation se pratique généralement sur ce territoire, par immersion totale des prairies à foin. L'agriculteur apporte une hauteur d'eau qui recouvre puis s'infiltre dans les sols. De ce fait, cette irrigation gravitaire permet un rechargement ponctuel de la nappe phréatique, notamment en période de pénurie d'eau. Cette méthode d'irrigation favorise également le maintien d'espaces humides favorables à la biodiversité.

